



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

S.33

(03/93)

**TÉLÉGRAPHIE
ÉQUIPEMENTS TERMINAUX
DE TÉLÉGRAPHIE ALPHABÉTIQUE**

**ALPHABETS ET CARACTÉRISTIQUES
DE PRÉSENTATION APPLICABLES
AU SERVICE INTEX**

Recommandation UIT-T S.33

(Antérieurement «Recommandation du CCITT»)

AVANT-PROPOS

L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes que les Commissions d'études de l'UIT-T doivent examiner et à propos desquels elles doivent émettre des Recommandations.

La Recommandation UIT-T S.33, élaborée par la Commission d'études IX (1988-1993) de l'UIT-T, a été approuvée par la CMNT (Helsinki, 1-12 mars 1993).

NOTES

1 Suite au processus de réforme entrepris au sein de l'Union internationale des télécommunications (UIT), le CCITT n'existe plus depuis le 28 février 1993. Il est remplacé par le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T) créé le 1^{er} mars 1993. De même, le CCIR et l'IFRB ont été remplacés par le Secteur des radiocommunications.

Afin de ne pas retarder la publication de la présente Recommandation, aucun changement n'a été apporté aux mentions contenant les sigles CCITT, CCIR et IFRB ou aux entités qui leur sont associées, comme «Assemblée plénière», «Secrétariat», etc. Les futures éditions de la présente Recommandation adopteront la terminologie appropriée reflétant la nouvelle structure de l'UIT.

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1994

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
1 Modes de fonctionnement	1
1.1 Mode d'interfonctionnement télex	1
1.2 Mode normal.....	2
1.3 Mode étendu	2
1.4 Mode transparent	2
2 Jeux et structure de caractères	2
3 Longueur de la ligne.....	2
4 Mise en évidence des caractères.....	2
4.1 Soulignement	2
4.2 Caractères gras.....	4
5 Changement de mode de fonctionnement	4

ALPHABETS ET CARACTÉRISTIQUES DE PRÉSENTATION APPLICABLES AU SERVICE INTEX

(Helsinki, 1993)

Le CCITT,

considérant

- (a) que certains nouveaux réseaux actuellement mis en place font appel à la commande par programme enregistré;
- (b) que ces réseaux peuvent assurer à la fois le service télex international et le service Intex utilisant des alphabets autres que l'Alphabet télégraphique international n° 2 et que l'interfonctionnement entre ces services est essentiel;
- (c) que le service Intex nécessite l'établissement de nouveaux types de signalisation qui devront permettre l'interfonctionnement entre terminaux Intex, l'interfonctionnement entre terminaux télex et terminaux Intex ainsi que l'interfonctionnement entre terminaux télex et terminaux capables d'assurer à la fois le double service télex et Intex;
- (d) que les spécifications d'interfonctionnement sur le réseau entre le service télex international et le service Intex sont définies dans la Recommandation U.210;
- (e) que les caractéristiques des terminaux Intex permettant d'assurer l'interfonctionnement avec le service télex international sont décrites dans la Recommandation S.34;
- (f) que le codage des indicatifs pour le service Intex est défini dans la Recommandation S.35;
- (g) que les dispositions de service et d'exploitation relatives au service Intex sont définies dans la Recommandation F.150;
- (h) que les dispositions de service et d'exploitation assurant l'interfonctionnement du service télex international et du service Intex sont définies dans la Recommandation F.82.

NOTE – Il est possible que des services similaires au service Intex soient développés dans le futur. Il se pourra alors que certaines des dispositions de la présente Recommandation s'appliquent à de tels services.

recommande à l'unanimité ce qui suit

1 Modes de fonctionnement

Quatre modes de fonctionnement au maximum sont envisagés pour des terminaux reliés au service Intex. Ce sont le mode d'interfonctionnement télex, le mode normal, le mode étendu et le mode transparent.

Le choix des trois modes autres que le mode télex est offert en option au client sur une base appel par appel ou dans un appel.

1.1 Mode d'interfonctionnement télex

Pour des appels destinés à des clients du service télex ou provenant de ceux-ci, seul le mode d'interfonctionnement télex doit être utilisé et un terminal Intex ne doit pas émettre de demande de changement de mode sur ces communications. L'exploitation en mode d'interfonctionnement télex est décrite dans la Recommandation S.34.

Un terminal Intex relié à un réseau de type 1 (voir la Recommandation U.210) passe toujours par défaut sur le mode d'interfonctionnement télex pour tout appel, entrant ou sortant, à moins d'avoir reçu du réseau au début de cet appel une séquence d'indicateur de vitesse dénotant la connexion à un autre terminal Intex, comme cela est précisé dans la Recommandation U.101.

Un terminal Intex relié à un réseau de type 2 (voir la Recommandation U.210) doit passer au mode «interfonctionnement télex» au reçu du caractère 5/1 (Q), IA5, de la séquence d'indicateur télex.

1.2 Mode normal

Le mode normal est destiné à l'échange universel de messages de texte de base, sans arrangements ou informations préalables entre les terminaux concernés. Dans ce mode, le jeu de caractères doit comprendre un sous-ensemble de l'Alphabet international n° 5 (voir la Recommandation T.50).

Un terminal Intex relié à un réseau de type 2 (voir la Recommandation U.210) passe toujours par défaut sur le mode normal pour tout appel, entrant ou sortant, à moins d'avoir reçu une séquence d'indicateur téléx du réseau au début de cet appel, comme indiqué dans la Recommandation U.101.

Un terminal Intex relié à un réseau de type 1 (voir la Recommandation U.210) doit passer au mode «normal» au reçu de l'une quelconque des séquences définies dans le Tableau 9/U.101.

1.3 Mode étendu

Le mode étendu permet l'échange de messages utilisant tout le jeu de caractères de l'Alphabet international n° 5 conformément à la Recommandation T.50. Ce mode ne doit être utilisé que lorsqu'il a été établi par l'échange de séquences de demande et de réponse décrit en 5.2 et 5.3 qu'il peut être accepté par les deux terminaux.

1.4 Mode transparent

Dans ce mode, l'alphabet à utiliser est défini par les clients participant à l'appel, sous réserve uniquement de la restriction sur la structure des caractères précisée en 2.2 et 2.3. Ce mode ne doit être utilisé qu'entre terminaux que l'on sait compatibles et après l'échange de séquences de demande et de réponse décrit en 5.6 et 5.7.

2 Jeux et structure de caractères

2.1 En mode normal et en mode étendu, chaque caractère transmis doit comprendre un bit de départ, 7 bits d'information, un bit de parité (tous de la durée d'un intervalle unitaire), plus un signal d'arrêt d'une durée d'au moins un intervalle unitaire.

2.2 Dans le mode transparent, chaque caractère transmis doit comprendre un bit de départ, 8 bits (tous d'une durée d'un intervalle unitaire), plus un signal d'arrêt d'une durée d'au moins un intervalle unitaire.

2.3 Le bit de départ a la valeur 0 binaire; le signal d'arrêt a la valeur 1 binaire. Les bits sont transmis dans l'ordre de B1 à B7, le bit de parité (selon le cas) étant ajouté avant le signal d'arrêt. En mode normal et en mode étendu, la parité est paire par rapport au nombre de 1 binaire.

2.4 Le jeu de caractères pour le mode normal et le mode étendu est présenté dans le Tableau 1.

3 Longueur de la ligne

En mode normal, un terminal Intex doit pouvoir imprimer (ou afficher) 80 caractères par ligne.

4 Mise en évidence des caractères

En mode normal, un terminal Intex doit pouvoir accepter le soulignement et l'impression en caractères gras comme moyens de mise en évidence de l'impression. Lorsqu'un message n'est pas imprimé mais affiché sur un écran, le soulignement et les caractères gras peuvent être remplacés par l'emploi d'une demi-intensité, d'une inversion vidéo ou d'autres mises en évidence vidéo.

4.1 Soulignement

4.1.1 Lorsqu'un terminal d'émission exige que les caractères transmis par la suite soient soulignés, il émet la séquence de caractères 1/11, 2/13, 3/1. Lorsqu'un terminal d'émission désire faire cesser le soulignement des caractères, il émet la séquence de caractères 1/11, 2/13, 3/0.

4.1.2 Lorsqu'un terminal de réception reçoit la séquence de caractères 1/11, 2/13, 3/1, il souligne (ou affiche avec mise en évidence vidéo) les caractères reçus après cette séquence. Lorsqu'un terminal de réception reçoit la séquence de caractères 1/11, 2/13, 3/0, il cesse le soulignement (ou la mise en évidence vidéo) des caractères reçus.

4.1.3 Au début de tout appel entrant ou sortant, un terminal Intex passe par défaut au mode non souligné.

TABLEAU 1/S.33

Jeu de caractères

					B7	0	0	0	0	1	1	1	1
					B6	0	0	1	1	0	0	1	1
					B5	0	1	0	1	0	1	0	1
B4	B3	B2	B1	Ligne	Colonne								
					0	1	2	3	4	5	6	7	
0	0	0	0	0	NUL (Note 2)	DLE (Note 1)	SP	0		P			p
0	0	0	1	1	SOH (Note 1)	DC1 (Note 3)	!	1	A	Q	a		q
0	0	1	0	2	STX (Note 1)	DC2 (Note 1)	"	2	B	R	b		r
0	0	1	1	3	ETX (Note 1)	DC3 (Note 3)		3	C	S	c		s
0	1	0	0	4	EOT (Note 1)	DC4 (Note 1)		4	D	T	d		t
0	1	0	1	5	ENQ (WRU)	NAK (Note 1)	%	5	E	U	e		u
0	1	1	0	6	ACK (Note 1)	SYN (Note 1)	&	6	F	V	f		v
0	1	1	1	7	BELL	ETB (Note 1)	'	7	G	W	g		w
1	0	0	0	8	BS	CAN (Note 1)	(8	H	X	h		x
1	0	0	1	9	HT (Note 1)	EM (Note 1))	9	I	Y	i		y
1	0	1	0	10	LF	SUB (Note 1)	*	:	J	Z	j		z
1	0	1	1	11	VT (Note 1)	ESC (Note 4)	+	;	K		k		
1	1	0	0	12	FF (Note 1)	FS (Note 1)	,		L		l		
1	1	0	1	13	CR	GS (Note 1)	-	=	M		m		
1	1	1	0	14	SO (Note 1)	RS (Note 5)	.		N		n		
1	1	1	1	15	SI (Note 1)	US (Note 5)	/	?	O	-	o		DEL

NOTES

1 Ces caractères ne sont pas transmis par un terminal Intex en mode normal (sauf de la manière précisée dans la Note 4). S'ils sont reçus en mode normal, ils seront ignorés (sauf comme il est indiqué dans la Note 4).

2 Ce caractère (NUL, 0/0) n'est pas transmis par un terminal Intex en mode normal. Il peut être généré par des réseaux télex en tant que signal de communication établie et, lorsqu'il est reçu au stade approprié dans l'appel, il peut être interprété comme tel. Il peut aussi être généré par un réseau au cours de la libération de l'appel.

3 Ces caractères sont utilisés pour le contrôle de flux X-ON/X-OFF en mode normal et en mode étendu. A la réception d'un caractère DC3 (1/3), un terminal Intex cesse la transmission. La transmission reprend à la réception d'un caractère DC1 (1/1).

4 En mode normal, l'envoi de ce caractère (ESC, 1/11) vise à mettre en œuvre des mises en évidence de l'impression (notamment les caractères gras), à demander des changements de mode ou à répondre à des demandes de changement de mode, et ce caractère sera suivi par d'autres caractères spécifiques permettant de définir l'action dont il s'agit. Voir les articles 4 et 5.

5 Ces caractères ne seront pas émis par un terminal Intex en mode normal autrement que dans un indicatif. Pour des appels destinés à des clients du service télex ou en provenance de ceux-ci, des réseaux télex de type 1 feront la conversion entre ces caractères et les inversions lettres/chiffres (voir les Recommandations U.210 et S.35). Un terminal Intex qui reçoit ces caractères en mode normal n'en tiendra pas compte.

6 En mode normal et en mode étendu:

BELL est le caractère qui déclenche une alarme audible;

CR est le retour du chariot;

LF signifie le changement de ligne;

BS signifie le retour en arrière;

SP signifie l'espacement;

DEL signifie la suppression.

7 En mode normal, ENQ (WRU – Qui êtes-vous?) est le caractère qui déclenche la transmission d'un indicatif.

8 En mode normal et en mode étendu, les caractères suivants représentent des options nationales. Il est recommandé que ces caractères ne soient pas transmis sur des communications internationales:

2/3, 2/4, 4/0, 5/11, 5/12, 5/13, 5/14, 6/0, 7/11, 7/12, 7/13 et 7/14.

4.2 Caractères gras

4.2.1 Lorsqu'un terminal d'émission exige que les caractères transmis par la suite soient imprimés en caractères gras, il émet la séquence de caractères 1/11, 4/5. Lorsqu'un terminal d'émission désire faire cesser l'impression en caractères gras, il émet la séquence de caractères 1/11, 4/6.

4.2.2 Lorsqu'un terminal d'émission reçoit la séquence de caractères 1/11, 4/5, il imprime en caractères gras (ou effectue la mise en évidence vidéo) les caractères reçus par la suite. Lorsqu'un terminal de réception reçoit la séquence de caractères 1/11, 4/6, il cesse l'impression en caractères gras (ou la mise en évidence) des caractères reçus.

4.2.3 Au début de tout appel entrant ou sortant, un terminal Intex passe par défaut au mode d'impression en caractères non gras.

5 Changement de mode de fonctionnement

5.1 Au début de tout appel entrant ou sortant, un terminal Intex passe par défaut au mode normal.

5.2 Lorsqu'un terminal d'émission en mode normal doit passer au mode étendu, il émet la séquence de demande de mode étendu 1/11, 1/0, 2/2, arrête la transmission et attend une réponse.

Si le terminal d'émission décèle la séquence de réponse positive au mode étendu 1/11, 0/6, 2/2, il passe au mode étendu. S'il décèle la séquence de réponse négative 1/11, 1/5, 1/5, il reste en mode normal. S'il ne décèle ni l'une ni l'autre de ces séquences, le terminal peut soit émettre à nouveau la séquence de demande de mode étendu, soit libérer la communication.

5.3 Lorsqu'un terminal de réception en mode normal ou en mode étendu reçoit la séquence de demande de mode étendu, il doit, s'il peut accepter le mode étendu, répondre en émettant la séquence de réponse positive 1/11, 0/6, 2/2, puis passer au mode étendu ou y rester. Si le terminal de réception n'est pas en mesure d'accepter le mode étendu, il doit répondre en émettant la séquence de réponse négative 1/11, 1/5, 1/5 et rester en mode normal.

5.4 Lorsqu'il est demandé à un terminal d'émission en mode étendu de passer au mode normal, ce terminal émet la séquence de demande de mode normal 1/11, 1/0, 2/13, arrête la transmission et attend une réponse.

Si le terminal d'émission décèle la réponse positive au mode normal 1/11, 0/6, 2/13, il revient au mode normal. S'il ne décèle pas la séquence de réponse positive au mode normal, le terminal peut soit transmettre à nouveau la séquence de demande de mode normal, soit libérer la communication.

5.5 Lorsqu'un terminal de réception en mode normal ou en mode étendu reçoit la séquence de demande de mode normal, il répond en émettant la séquence de réponse positive au mode normal 1/11, 0/6, 2/13 et revient au mode normal ou reste à celui-ci.

5.6 Lorsqu'il est demandé à un terminal d'émission en mode normal ou en mode étendu de passer au mode transparent, ce terminal émet la séquence de demande de mode transparent 1/11, 1/0, 2/7, arrête la transmission et attend une réponse.

Si le terminal d'émission décèle la séquence de réponse positive au mode transparent 1/11, 0/6, 2/7, il passe au mode transparent. S'il décèle la séquence de réponse négative 1/11, 1/5, 1/5, le terminal d'émission reste dans le mode où il se trouve. S'il ne décèle ni l'une ni l'autre de ces séquences de réponse, le terminal peut soit réémettre la séquence de demande de mode transparent, soit libérer la communication.

L'option de retransmettre la séquence de demande de mode transparent ne doit être utilisée que si le mode transparent proposé comporte la reconnaissance de cette séquence et la génération de la séquence de réponse appropriée.

5.7 Lorsqu'un terminal de réception en mode normal ou en mode étendu reçoit la séquence de demande de mode transparent, il répond, s'il peut accepter le mode transparent, en émettant la séquence de réponse positive au mode transparent 1/11, 0/6, 2/7, puis passe sur le mode transparent. Si le terminal de réception n'est pas en mesure d'accepter le mode transparent, il doit répondre en émettant la séquence de réponse négative 1/11, 1/5, 1/5 et rester dans le mode où il se trouve.

5.8 Les mécanismes par lesquels les terminaux se trouvant en mode transparent reviennent au mode étendu ou au mode normal doivent être déterminés par les clients concernés.

TABLEAU 2/S.33

Séquences correspondant à des fonctions spéciales

Signification	Représentation codée
Commencer le soulignement des caractères transmis par la suite	1/11 2/13 3/1
Cesser le soulignement des caractères transmis par la suite	1/11 2/13 3/0
Commencer le soulignement (ou la mise en évidence vidéo) des caractères reçus par la suite	1/11 2/13 3/1
Cesser le soulignement (ou la mise en évidence vidéo) des caractères reçus par la suite	1/11 2/13 3/0
Commencer l'impression en gras des caractères transmis par la suite	1/11 4/5
Cesser l'impression en gras des caractères transmis par la suite	1/11 4/6
Commencer l'impression en gras (ou la mise en évidence vidéo) des caractères reçus par la suite	1/11 4/5
Cesser l'impression en gras (ou la mise en évidence vidéo) des caractères reçus par la suite	1/11 4/6
Séquence de demande de mode étendu	1/11 1/0 2/2
Séquence de réponse positive au mode étendu	1/11 0/6 2/2
Séquence de réponse négative au mode étendu	1/11 1/5 1/5
Séquence de demande de mode normal	1/11 1/0 2/13
Séquence de réponse positive au mode normal	1/11 0/6 2/13
Séquence de demande de mode transparent	1/11 1/0 2/7
Séquence de réponse positive au mode transparent	1/11 0/6 2/7
Séquence de réponse négative au mode transparent	1/11 1/5 1/5